

**COMMUNE DE COMPAINVILLE**  
**110 ROUTE DE GAILLEFONTAINE**  
**76440 COMPAINVILLE**

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2017**

L'an deux mil dix-sept, le mercredi vingt-cinq janvier à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de Compainville au complet s'est réuni sous la présidence de M. Bruno NOTTIAS, maire.

DATE DE CONVOCATION : 21 janvier 2017

Étaient présents Mrs NOTTIAS Bruno, PERRIN Jacques, MAINE Guillaume, DIEUTRE Roland, GARDIMAN Patrick, CORDIER Fabrice, CROCHU Cédric, Mmes COELLE Danielle, WILMOT Valérie, LAMIRAUD Nadia

La séance est ouverte à 19h45.

Mme Valérie WILMOT est nommée secrétaire de séance.

Lecture du compte rendu du 11 janvier 2017 est faite par M. Patrick GARDIMAN. Mme WILMOT demande que soient apportées deux précisions.

**RÉALISATION DU PRÊT (CONSOLIDATION LIGNE DE TRÉSORERIE)**

M le Maire rappelle que la commune rembourse actuellement une ligne de trésorerie ouverte auprès du Crédit Agricole par l'ancienne municipalité pour un montant total de 1 100 000€ et renouvelée à plusieurs reprises. Cette dette génère chaque année 25 000€ d'intérêts et pénalités de retard. Il reste à ce jour à rembourser 520 000€. Mr PERRIN dresse un bilan. Quatre banques ont été sollicitées. La Banque postale a jugé le montant trop important et la capacité de remboursement de la commune insuffisante, la Caisse des Dépôts ne finance pas d'emprunt pour rembourser un court terme, le Crédit Mutuel ne donne pas suite à la demande de la commune. Seul le Crédit Agricole a fait une proposition financière. Une offre sur 20 ans à un taux fixe de 1,77% qui représente des échéances trimestrielles de 7732,46€. Le conseil municipal, à l'unanimité a accepté cette offre et autorise le Maire à signer le contrat de prêt.

## MANDATEMENT DES FACTURES DES 15 LOTS DE L'ESPACE A. BOURDET

Après étude des 15 lots et de la maîtrise d'œuvre, des factures pour un montant de 58 660.47€ restent dues sur la construction de l'Espace A.BOURDET, le conseil municipal autorise le maire à mandater les entreprises suivantes :

-BTH lot N°8 pour 806,02€ TTC

-LAMPERIER lot N°12 pour 5680,00€ TTC

-ERMHES lot N°14 pour 512,56€ TTC

-ATELIER ARCHITECTURE de l'Andelle pour 17372,05€ TTC

Pour les lots 1-5-6-9-15, le Maire reprendra contact avec les entreprises dans le but de rétablir le dialogue et d'étudier les cas litigieux et attendra le résultat des expertises à venir avant tout règlement.

A noter que la commune fait l'objet d'une procédure au Tribunal Administratif de la part du Cabinet d'Architecture de l'Andelle (Lot N°15-facture de 17 372.05€ du 18/09/12).

## DÉLIBÉRATION POUR ENCAISSEMENT CHEQUE DÉGREVEMENT TAXE FONCIERE

La commune a reçu un avis de dégrèvement de 104€ sur la taxe foncière de 2016. Il convient d'accepter ce dégrèvement. Les membres du conseil acceptent à l'unanimité.

M. le Maire ajoute un point à l'ordre du jour : il faut désigner deux délégués et un suppléant au Syndicat Intercommunal d'Étude et d'Aménagement de l'Epte. Le conseil municipal a désigné Mrs GARDIMAN Patrick et PERRIN Jacques titulaires, Mr CORDIER Fabrice suppléant. Une réunion du SIEAE est programmée le lundi 30 janvier 2017.

## QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire demande de réaliser un état des lieux des chemins et terrains dont la commune est propriétaire. Une visite in situ sera programmée prochainement. Les membres de la **commission Chemins-Voirie et Environnement** se rencontreront le samedi 28 janvier 2017 à 11h30 pour effectuer une visite de la parcelle A 505 pour visualiser une demande d'achat d'une partie de celle-ci par M. CROCHU et déterminer les lots pour la coupe de bois (délibération du 11/01/17).

Séance levée à 21 heures